



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 avril 2024 à 18 heures

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.

Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Présents :

Jean-François Irigoyen, maire
Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint
Patricia Arribas-Olano, 2^{ème} adjoint
Jean-Daniel Badiola, 3^{ème} adjoint
Nathalie Morice, 4^{ème} adjoint
Eric Soreau, 5^{ème} adjoint
Christine Duhart, 6^{ème} adjoint
Guillaume Colas, 7^{ème} adjoint
Laurence Ledesma, 8^{ème} adjoint
Jean-Luc Casteret, 9^{ème} adjoint

N° 9 – ADMINISTRATION GENERALE

**Modification de la
composition du comité
de direction de Saint
Jean de Luz Animations
et Commerces :
désignation de
nouveaux membres**

Rapporteur :

Eric Soreau, adjoint

Manuel Vaquero, Charlotte Loubet-Latour, Thomas Ruspil, Guillaume Boivin, Serge Peyrelongue, Bruno Garraialde, Béatrice Chauffard, Loïc Jouenne, Benjamin Marcille, Sylvie Dargains, Valérie Othaburu-Fischer, Manuel de Lara, Nicolas Charrier, Gaëlle Lapix, Pascal Lafitte, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity, conseillers municipaux en exercice.

Pouvoirs :

- Delphine de Torregrosa, conseillère municipale déléguée à Nathalie Morice, adjointe
- Pascale Fossecave, conseillère municipale déléguée à Guillaume Colas, adjoint
- Christine Gonzalo conseillère municipale à Manuel Vaquero, conseiller municipal délégué
- Isabelle Tinaud-Nouvian, conseiller municipal à Manuel de Lara, conseiller municipal
- Yvette Debarbieux, conseillère municipale à Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity conseillère municipale
- Hugo Maillos, conseiller municipal à Pascal Lafitte, conseiller municipal

Absents : Monique Labattut, conseillère municipale

Date de la convocation : 29 mars 2024

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Nathalie Morice a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

N°9 - ADMINISTRATION GENERALE

Modification de la composition du comité de direction de Saint Jean de Luz Animations et Commerces : désignation de nouveaux membres

M. Soreau, adjoint, expose :

Par délibération n°13 du 16 septembre 2016 le Conseil Municipal a constitué l'EPIC dénommé « Saint Jean de Luz Animations et Commerces » chargé d'assurer les missions relevant de l'animation et du commerce au niveau communal.

Le Comité de Direction de Saint-Jean-de-Luz Animations et Commerces est constitué de 24 membres nommés par le Conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz sur proposition du Maire, selon la répartition suivante :

- 12 membres du conseil municipal,
- 11 personnalités qualifiées représentant les acteurs de l'animation et de l'événementiel, du commerce et de l'artisanat locaux selon les catégories socio-professionnelles.

Il est nécessaire aujourd'hui de remplacer certains membres ainsi que la répartition des catégories socio-professionnelles. Le comité pourrait être composé de la manière suivante :

➤ **12 conseillers municipaux pour la durée du mandat, élus par délibération (inchangés)**

- Jean-François Irigoyen
- Pello Etcheverry
- Eric Soreau
- Thomas Ruspil
- Béatrice Chauffard
- Sylvie Dargains
- Delphine de Torregrosa
- Benjamin Marcille
- Nicolas Charrier
- Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity
- Laurence Ledesma
- Valérie Othaburu-Fischer

➤ **11 représentants des socio-professionnels nommés pour la durée du mandat du présent conseil municipal :**

Commerçants : 5 représentants

(Anciennement 4)

Francis Claverie
Bernard Moity
Thomas Fraud
Yvan Garcia y Muriente
Bixente Laqueche

Chef d'entreprise
Artisan, Commerçant
Artisan, Commerçant
Artisan, Commerçant
Artisan, Commerçant

en remplacement de Carine Le Clanche

en remplacement de Valérie-Othaburu Fischer

nouvel arrivant

Cafés-restaurants-hôtels : 2 représentants

Véronique Allègre
Nicolas Lacrouts

Directrice du Grand Hôtel
Directeur Hélianthal-Thalazur

Hôtel, camping : 2 représentants

Antton Ado
Frédéric Martinez

Camping Merko Lacarra
Hôtel de la Marisa

Casino : 1 représentant

Aurélien Fourcade

Directeur du Casino

Activités-loisirs : 1 représentant

(Anciennement 2)

Isabelle Forget

Directrice Office de Tourisme du Pays Basque

Il est proposé au conseil municipal :

- de prendre acte de la démission des 3 membres représentants des socio-professionnels suivants : Carine le Clanche, Xabi Garat et Valérie Othaburu-Fischer,
- de désigner 3 membres remplaçants comme suit : Thomas Fraud, Yvan Garcia y Muriente et Bixente Laqueche,
- d'approuver la composition du comité de direction telle qu'exposée ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « *Finances, administration générale, ressources humaines* » du 27 mars 2024,
- Prend acte de la démission des 3 membres représentants des socio-professionnels suivants : Carine le Clanche, Xabi Garat et Valérie Othaburu-Fischer
- Désigne 3 membres remplaçants comme suit : Thomas Fraud, Yvan Garcia y Muriente et Bixente Laqueche.

Adopté à l'unanimité

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire,

Jean-François Irigoyen

